

Fiche de poste
CHARGE DE PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ DU CHOLETAIS

Intitulé du poste	Chargé de projets de la CPTS DU CHOLETAIS
Nature du poste	Administratif, Statut employé
Positionnement hiérarchique	Le chargé de projet exerce ses fonctions sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur et des membres du bureau de l'association « CPTS du Choletais ». Il dépend administrativement du Groupement d'Employeurs Inter-URPS Pays de la Loire.
Positionnement fonctionnel	L'organisation du travail et les missions du salarié sont définies par le coordinateur et le conseil d'administration de la CPTS auquel il rend compte.
Présentation et rôle de la structure	<p>La CPTS du Choletais a été déclarée en préfecture en juin 2022. Elle a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'organisation de l'offre de soins et de santé en réponse aux besoins du territoire • Faciliter la coordination, l'accès aux soins, la continuité des soins, la prévention et la promotion de la santé des habitants du territoire dans une démarche de qualité et de santé publique • Faciliter l'implication de tous les acteurs de santé intervenant sur le territoire, et de ses habitants, dans les démarches en santé et participer à promouvoir l'égalité de santé. <p>Le projet de santé de la CPTS du Choletais s'articule autour de six thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accès aux soins - Parcours de soins pour les personnes âgées - Parcours de soins en santé mentale - Développement des actions de prévention - Coordination et communication interprofessionnelles - Gestion de crise sanitaire grave
Missions et activités	<p>Mission 1 : Mettre en œuvre les actions du projet de santé de la CPTS sous la responsabilité du coordinateur et du conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le diagnostic des actions préexistantes sur le territoire, en assurer la mise à jour et contribuer au diagnostic territorial pour alimenter le projet de santé. - Elaborer un plan d'action en lien avec les partenaires et en assurer sa mise à jour - S'articuler avec les dispositifs de coordination existants (CLS, DAC49...) - Organiser les réunions/groupes de travail/ateliers/événements/rencontres et réaliser le suivi des décisions prises - Faire le suivi des actions en cours, les promouvoir (en lien avec le référent du projet), les réaliser et les évaluer - Suivre les demandes de financement et gérer la répartition des financements en lien avec le coordinateur <p>Mission 2 : Participer à la représentation de la CPTS auprès des instances territoriales et régionales (CLS, ARS, CPAM, GHT,</p>

	<p>collectivités territoriales etc.) en fonction des thèmes abordés sous la responsabilité du coordinateur et du conseil d'administration.</p> <p>Cette liste est non exhaustive et pourra évoluer dans le temps en fonction des besoins de l'association.</p>
Particularités du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements sur le territoire et la région (<i>remboursement des frais kilométriques</i>) - Permis B et véhicule personnel indispensables - Disponibilité en soirée (réunions, évènements)
Qualification	<p>Equivalent BTS à master 2</p> <p>Expérience en santé publique ou dans la coordination en santé</p>
Compétences et qualités recherchées	<p>Les « savoirs » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du système de santé, politiques et acteurs de santé, mais aussi des acteurs intervenants dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux - Fonctionnement et difficultés des professionnels de santé libéraux - Connaissance du territoire, son organisation et ses acteurs - Maîtrise des logiciels de bureautique - Connaissances en gestion administrative <p>Les « savoir-faire » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et prioriser son travail - Avoir des capacités relationnelles et rédactionnelles - Animer des réunions, tisser du lien entre les professionnels - Mener un projet, du diagnostic à l'évaluation, en passant par la gestion budgétaire - Travailler en équipe pluriprofessionnelle - Capacité d'analyse et de synthèse - Capacité à communiquer, à animer un réseau - Capacité à mettre en relation des professionnels - Capacité à coordonner des actions <p>Les « savoir-être » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esprit du travail en collaboration et en partenariat - Capacité d'adaptation face à différents interlocuteurs et différentes situations - Aisance relationnelle et diplomatie - Rigueur et organisation professionnelle - Disponibilité et capacité d'écoute - Capacité d'initiative, autonomie, polyvalence - Capacité d'analyse et de synthèse
Type de contrat et rémunération	<ul style="list-style-type: none"> - CDI avec période d'essai de 3 mois - Temps plein - Télétravail - Forfait jours - Prise de poste dès que possible - 2413,29€ Brut mensuel, Echelon 12 selon la convention collective du Groupement d'Employeurs Inter-URPS Pays de la Loire
Contact	<p>coordination.cptsducholetais@outlook.com</p> <p>ge.contact@interurps-pdl.org</p>